

Avis de constitution

SOCIETE « KPM INNOVATION » en abrégé « KPMI »

Siège GRAND-BASSAM, Grand Bassam, Meco 1er  
étage, lot 281 ilot 25, Lot 281, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KPM INNOVATION » en abrégé «  
KPMI »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Conseils ; Informatique/Digitalisation ;  
Formations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social GRAND-BASSAM, Grand Bassam, Meco 1er  
étage, lot 281 ilot 25, Lot 281, Ilot 25

Dirigeant(s) M KARIDIOULA PETE ANDRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2024-B-2631 du 13/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

